

# QUELS TITRES DE TRANSPORT SERONT ACCEPTÉS?



## TITRES MENSUELS

La carte magnétique TRAM et la carte mensuelle locale du CITSO en carton seront remplacées à l'automne 2009 par la carte OPUS. Entre-temps, seuls les titres actuellement vendus seront acceptés à bord des autobus du CITSO. Les chauffeurs vous refuseront l'accès si vous leur présentez une carte OPUS.

## CARTES DE 10 PASSAGES

La carte de 10 passages en carton sera remplacée par une carte à puce occasionnelle (carte à puce en carton) à l'automne 2009. Il vous sera aussi possible de charger une carte de 10 passages sur votre carte OPUS. Entre-temps, seuls les titres actuellement vendus seront acceptés à bord des autobus du CITSO. Les chauffeurs vous refuseront l'accès si vous leur présentez une carte OPUS.

## BILLETS UNITAIRES

Dès la mise en service des boîtes de perception, il n'y aura plus de billet unitaire. Vous pourrez toutefois payer comptant à bord des autobus ou utiliser les cartes de 10 passages. Jusqu'à épuisement de vos billets, vous pourrez les utiliser pour payer votre passage en les insérant dans l'endroit prévu à cet effet.

## PAIEMENT COMPTANT

Dès la mise en service des boîtes de perception, il vous sera dorénavant possible d'obtenir un retour de monnaie lors du paiement comptant à bord des autobus. Une carte à puce réutilisable appelée « porte-monnaie électronique » vous sera alors remise. Elle renfermera un crédit non remboursable utilisable lors de votre prochain déplacement.

## CORRESPONDANCES

Dès la mise en service des boîtes de perception, votre correspondance vous sera dorénavant remise sur une carte à puce réutilisable. Lors de votre transfert, vous devrez l'insérer dans l'endroit prévu à cet effet.

## TARIFS RÉDUITS

Les titres à tarifs réduits ne pourront être chargés que sur la carte OPUS. Cette carte vous servira de carte d'identité. Dès l'été 2009, vous pourrez faire la demande pour votre nouvelle carte d'identité à tarif réduit de l'AMT ou locale (CITSO) aux centres de service du CITSO. À compter de l'automne 2009, vous pourrez charger des titres de transport sur cette même carte.

## SERVICE À CLIENTÈLE DU CITSO :

**450 698-3030**

[commentaires@citso.org](mailto:commentaires@citso.org)

[www.citso.org](http://www.citso.org)

# LA CARTE OPUS S'EN VIENT AU CITSO EN 2009



CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DU SUD-OUEST

## QU'EST-CE QUE LE PROJET VENTE ET PERCEPTION?

Ce projet majeur vise à introduire la **carte OPUS** sur le réseau du CITSO et à installer à bord des autobus des équipements intelligents permettant d'assurer un meilleur suivi du service offert.

## QU'EST-CE QUE LA CARTE OPUS?

La **carte OPUS** est une carte de plastique rigide pourvue d'un microcircuit dans lequel on retrouve une mémoire. C'est dans cette mémoire que peuvent être stockés jusqu'à quatre titres de transport.

## POURQUOI LE PROJET VENTE ET PERCEPTION?

- Pour intégrer le CITSO au système métropolitain de **carte OPUS** et ainsi bénéficier de tous ses avantages.
- Pour assurer un meilleur suivi du service grâce au positionnement par GPS et au comptage de passagers à bord. Ce suivi en temps réel permettra d'offrir des services mieux adaptés aux besoins des usagers.
- Pour élargir les possibilités de paiement, dont le nouveau porte-monnaie électronique (retour de monnaie à bord des autobus).
- Pour réduire la fraude et le vol.

## CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT

### JUIN-JUILLET 2009

Câblage des autobus et installation des équipements intelligents (dont les GPS et les compte-passagers)

### JUILLET 2009

Installation des boîtes de perception intelligentes (BPI)

### AOÛT 2009

Mise en service des BPI (paiement comptant, porte-monnaie électronique et correspondance)

### AUTOMNE 2009

Introduction de la **carte OPUS** (titres mensuels et 10 passages)

